

Pour un aménagement durable, sobre et adapté aux climats ultramarins : enjeux et bénéfices d'un urbanisme bioclimatique

18 novembre 2025 de 10h-13h au Congrès des Maires

Salle Marianne – Pavillon 5 Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris

Une séquence organisée par le Lab'2051, un dispositif de soutien à l'innovation du Ministère de la transition écologique

Cette séquence abordera les enjeux de l'innovation et de l'expérimentation dans les Outre-mer pour adapter le secteur de l'aménagement aux défis induits par le changement climatique et l'exigence de soutenabilité. Des élus ultramarins seront invités à intervenir pour partager leurs points de vue et retours d'expérience dans la mise en place de projets d'aménagement durables et bioclimatiques. Ils seront amenés à échanger avec des experts et prendront connaissance des travaux menés par le Lab'2051 qui consacre un cycle d'ateliers depuis 2023 sur cette problématique.

PROGRAMME DETAILLE

10h-10h30 – Introduction

Pour des politiques urbaines résilientes et innovantes : quels enjeux pour un aménagement bioclimatique ultramarin ?

- **Damien BOTTEGHI**, Directeur de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages - Ministère de la Transition écologique
- **Anne-Claire MIALOT**, Directrice générale de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Présentation des enseignements du Lab2051

- **Isabelle MORITZ**, Adjointe à la cheffe du bureau AD4 sous-direction de l'aménagement durable DGALN/DHUP - Ministère de la Transition écologique

10h30-11h00 - Table ronde : en quoi l'urbanisme bioclimatique est-il un levier pour repenser les politiques d'aménagement des territoires ultramarins ?

Animation : Charles HAZET, Adjoint à la sous-directrice de l'aménagement durable (DGALN/DHUP)

- **Vanessa MIRANVILLE**, Maire de la Possession (La Réunion)
- **Justin PAPHILE**, Maire du Lorrain et président de l'association des maires de la Martinique

Le débat : quels impacts concrets sont observés ou attendus en matière de santé publique, confort thermique ou sobriété énergétique ? Dans un contexte d'exposition accrue aux risques naturels (cyclones, submersion, chaleur), comment l'urbanisme bioclimatique permet-il de renforcer la résilience des territoires ? Comment l'urbanisme bioclimatique peut-il contribuer à répondre aux enjeux du mal-logement, de l'habitat indigne ou de l'habitat en zone dangereuse dans les Outre-mer ? Faut-il opposer tradition à modernité ?

11h00-11h20 – Echanges avec la salle

11h20-12h00 – Regard d'experts et de praticiens

Animation : Diane DESPOIS, cheffe de projet Neoclide

Les études aérauliques pour comprendre comment penser la ville - CSTB / Laboratoire aérodynamique Eiffel

- **Marc DUFRESNE, ingénieur Recherche et Expertise - Direction Climatologie, Aérodynamique et Aéraulique pour les ouvrages et les transports, CSTB**

Présentation du guide de l'urbanisme bioclimatique en Guyane : le travail de l'association AQUAA

- **Dominique RENAUDET, fondateur de NEOCLIDE, pour le compte d'AQUAA**

Présentation du programme OMBREE : mode d'habiter et pratiques vernaculaires et recours aux matériaux bio/géosourcés locaux

- **Aurélien LOPES, Délégué Outre-mer et Coordinateur du programme OMBREE au sein de l'Agence Qualité Construction**

12h00-12h40 - Table ronde : quel est le rôle de l'élu pour encourager un aménagement durable et bioclimatique dans les Outre-mer ?

Animation : Dominique RENAUDET, fondateur de Neoclide

- **Sandra TROCHIMARA, Maire de Cayenne (Guyane)**
- **Ferdy LOUISY, Maire de Goyave (Guadeloupe)**
- **Ali Moussa MOUSSA BEN, Maire de Bandrélé (Mayotte)**
- **Vanessa MIRANVILLE - Maire de la Possession (La Réunion)**

Quelles sont les principales résistances (culturelles, techniques, politiques) que vous avez rencontrées dans vos tentatives de promouvoir un urbanisme bioclimatique ? De quels types d'accompagnement (formation, ingénierie, aides financières) les collectivités d'Outre-mer ont-elles besoin pour faire de l'urbanisme bioclimatique une réalité ? Quelles sont les leviers des collectivités ultramarines pour impulser des projets d'aménagement durable face aux contraintes budgétaires et réglementaires ? Et si vous aviez un message d'invitation à passer à l'action, quel serait-il ?

12h40-12h55 – Echanges avec la salle

12h55-13h00 - Conclusion et remerciements

- **Charles HAZET, adjoint à la sous-directrice de l'aménagement durable (DGALN/DHUP)**

Le Lab2051

2050 représente l'horizon de nos politiques publiques pour atteindre nos ambitions en faveur de la transition écologique des territoires, pour une France sobre, résiliente, inclusive et créatrice de valeurs. Le Lab2051 nous projette dans le monde d'après. Il s'adresse aux collectivités et aux aménageurs et vise à lever les obstacles à l'innovation urbaine pour favoriser le passage à l'échelle. Piloté par la sous-direction de l'aménagement durable du Ministère de la Transition écologique, le Lab2051 réunit tous les acteurs nécessaires à la résolution d'une problématique donnée : les services de l'État concernés par les réglementations, les différents niveaux de collectivités, les établissements publics locaux, les aménageurs publics et privés, les opérateurs de l'État, le monde académique, les entreprises...

Depuis 2023, il accompagne en particulier, au travers d'incubations de quelques mois, les programmes d'innovation Démonstrateurs de la ville durable (DVD) de France 2030 et Engagés pour la Qualité du Logement de Demain (EQLD).

Dispositif apprenant, le Lab2051 se déploie de manière à la fois agile et structurée, dans une posture "think tank-do tank", en apportant une expertise ciblée au service des composantes innovantes de chaque projet et sur une mise en réseau des acteurs publics, privés et des usagers à toutes les échelles : bâtiment, quartier, ville et territoire.

Thématiques déjà incubées entre 2018 et 2025 : autoconsommation collective, construction bois, habitat modulaire et transitoire, BIM-CIM, utilisation du standard international ISO 37101, « IBA » en France, rénovation énergétique bâtiment basse consommation, bioclimatisme, nature en ville, communs et aménagement, mixité et réversibilité, économie circulaire dans l'aménagement, économie d'un aménagement durable.

Thématiques incubées en cours d'incubation entre 2025 et 2026 : dilemmes de soutenabilité, inclusion dans l'espace public, prise en compte de la tonne de CO2 évitée dans l'économie de l'aménagement.

L'intégralité des travaux du Lab2051 est disponible sur le site du ministère :
<https://www.ecologie.gouv.fr/lab2051>